



Roadbook Duathlon



Bienvenue au « Duathlon de Carcassonne » !

Il vous avez déjà séduit ou vous souhaitez le découvrir, vous trouverez dans ce Roadbook tous les renseignements sur les différentes courses, programme de la journée, circuits, etc...

Comité d'organisation

Le Comité Directeur
Véronique BEDMAR (Présidente) / Triathlon Club Carcassonne

Chronométrage

BOUMEDIENE Mickael - Triathlon Club Carcassonne
(Matériel Chrono Ligue Occitanie de Triathlon)

Animateur

Patrick FONVIEILLE

Site de l'organisation : <http://www.triathlondecarca.com/duathlon>

Inscription : https://inscriptions-teve.fr/duathlon-de-carcassonne-2025-2/select_competition

Site du club : <http://www.tccarcassonne.com/>

Planning / horaires

Duathlon XS

- 8h00 - 12h30 : Retrait des dossards.
- 12h00 - 12h50 : Ouverture du parc à vélo (entrée commune S et XS).
- 14h45 : Départ du Duathlon XS Benjamins.
- 14h50 : Départ du Duathlon XS Minimes et Open.

Duathlon S D3 Femmes :

- 8h00 - 12h30 : Retrait des dossards.
- 12h00 - 12h50 : Ouverture du Parc à Vélo.
- 13h00 : Départ du Duathlon S D3 femmes.

Duathlon Jeunes

- 8h00 - 12h30 : Retrait des dossards.
- 8h45 : Ouverture du parc à vélo.
- 9h15 : Départ de la première course (2 à 3 courses sont prévues selon le nombre d'enfants inscrits et leur catégorie d'âge).
- Briefing : 5 minutes avant chaque course.

Duathlon S Open (à partir de Cadets) :

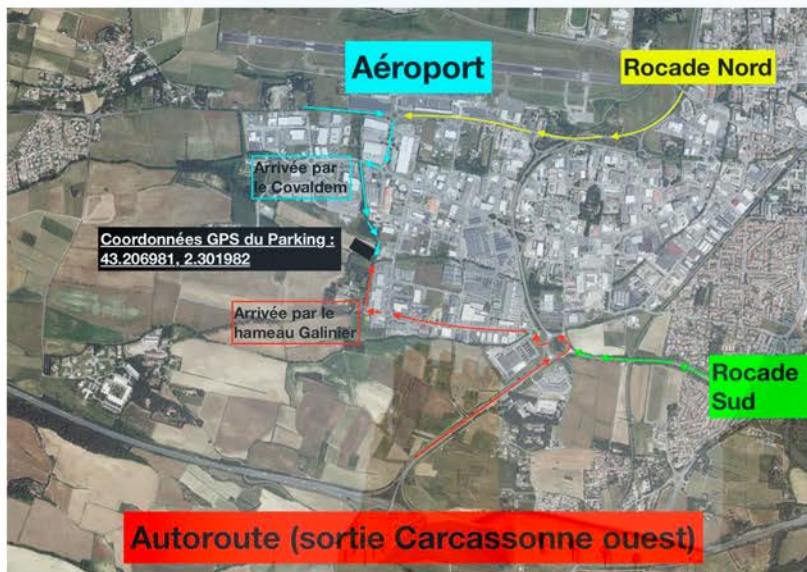
- 8h00 - 12h30 : Retrait des dossards.
- 12h00 - 12h50 : Ouverture du Parc à Vélo.
- 13h05 : Départ du Duathlon S Open.

Duathlon S D3 Hommes :

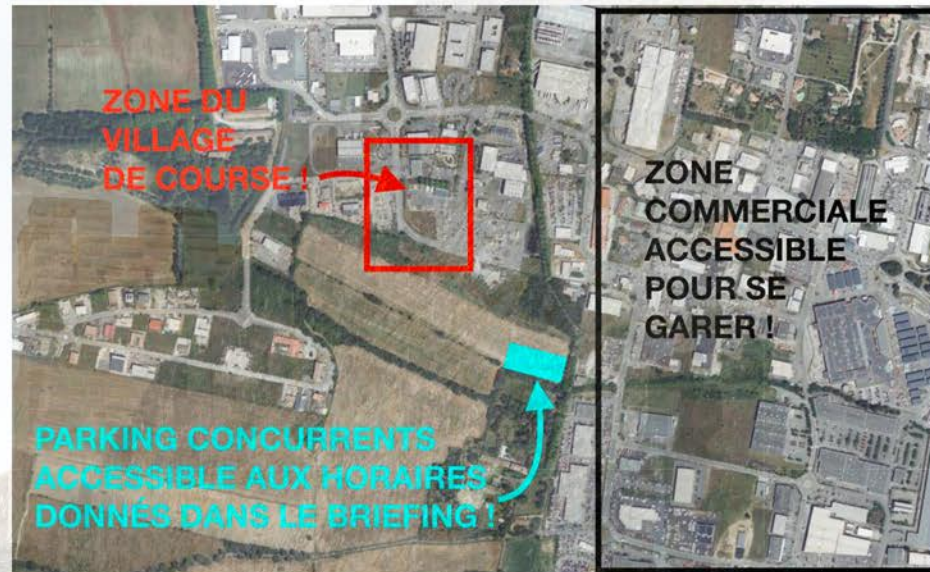
- 8h00 - 12h30 : Retrait des dossards.
- 9h30 - 10h20 : Ouverture du Parc à Vélo.
- 10h30 : Départ du Duathlon S D3 hommes.

Ouverture du parc à vélo / Récupération du matériel : après l'arrivée du dernier concurrent à vélo.
La remise des récompenses se fera à l'issue des courses, dès réception des résultats officiels du chronométreur validés par les arbitres.

Plan d'accès au site



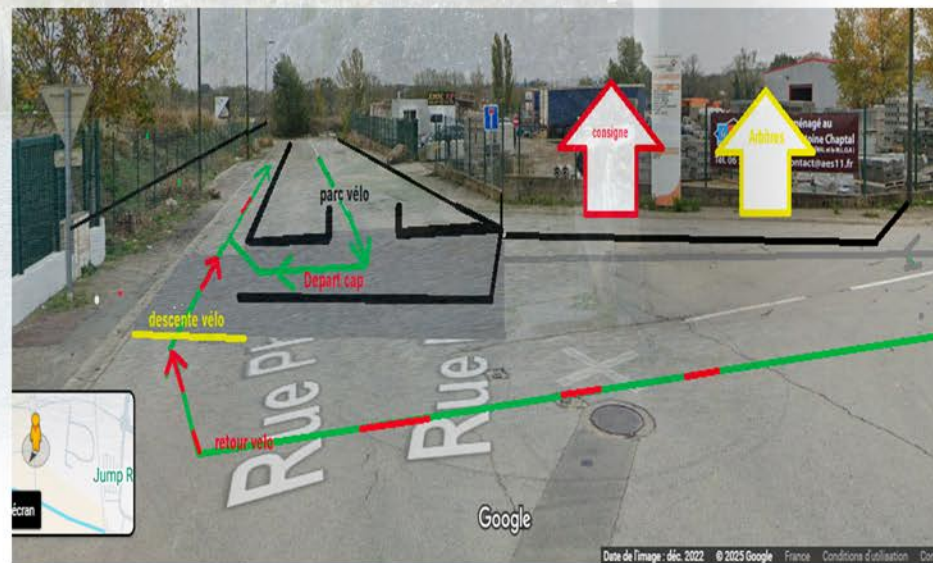
Parking



Plan général



Aire de transition



Deux boucles de 2,5 km mixant routes et chemins
Cinq boucles de 4 km sur circuit fermé.
Une boucle de 2,5 km mixant routes et chemins.

Circuit S



Une boucle de 2,5 km mixant routes et chemins
Trois boucles de 4 km sur circuit fermé.
Une boucle de 1,5 km mixant routes et chemins.

Circuit XS



Signalétique parcours vélo :

Des coussins lyonnais se trouvent sur le parcours vélo. Il y a 5 passages qui seront signalés par un bénévole avec drapeau et sifflet. Bien qu'il s'agisse d'une course, nous vous demandons la plus grande prudence !!

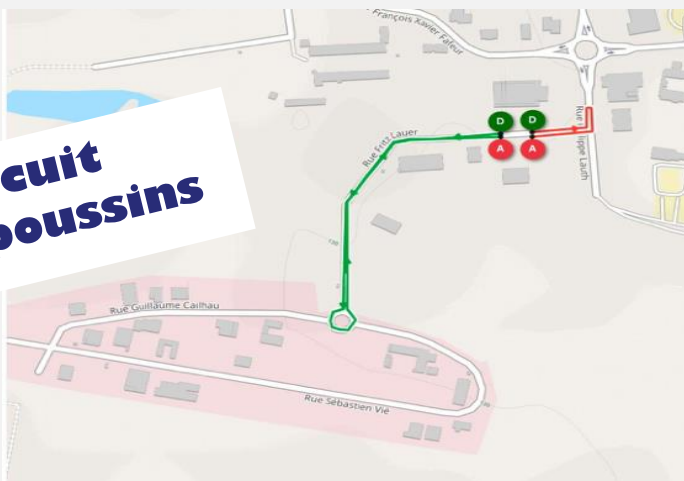


Jeunes Mini-Poussins (nés en 2018 et 2019) : 250 m – 1000 m – 250 m

Jeunes Poussins (nés de 2016 à 2017) : 500 m – 2000 m – 500 m

Jeunes Pupilles (nés en 2014 et 2015) : 500 m – 2000 m – 500 m

Circuit mini-poussins



Circuit poussins/pupilles



Règlement du Duathlon de Carcassonne 2025

Article 1 – Général

- Le Duathlon de Carcassonne est organisé le dimanche 09 mars 2025 par le Triathlon Club Carcassonne sur la ZAE Lannolier (Rue Pilippe LAUTH à Carcassonne).
- Le règlement s'appuie sur la [Réglementation Sportive de la FFTRI](#).

Article 2 – Inscriptions

- Les inscriptions se font par internet uniquement (pas d'inscription par courrier, téléphone, fax ou mail) jusqu'au mardi 04 mars 2025 à 22h00.

Majoration des tarifs le 24 Février 2025 et le 03 mars 2025 à 8h de 5 euros pour les formats S et uniquement le 24 Février pour le XS.

- Le nombre de concurrents par course est limité.
- L'épreuve est ouverte aux licencié(e)s FFTRI 2025.
- Pour s'inscrire, les non licencié(e)s FFTRI et les licences loisir doivent souscrire à un « Pass Compétition », moyennant une majoration tarifaire conformément à la réglementation de la FFTRI, pour la prise d'un Pass Compétition (personnes non-titulaires d'une licence FFTRI Compétition en cours de validité).
- Lorsque le demandeur est majeur, il devra prendre connaissance du "Formulaire Info Santé" et attester de la bonne compréhension des informations délivrées.
- Lorsque le demandeur est mineur, l'obtention de la licence ou la prise d'un Pass Compétition (personnes non-titulaires d'une licence FFTRI Compétition en cours de validité) sont subordonnées à l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale

Lorsqu'une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, la validation de l'inscription nécessite la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive de moins de 6 mois.

- Licences fédérations étrangères : conformément à la réglementation sportive 2025 de la FFTRI (point 3.2.1), la prise d'un Pass Compétition est désormais obligatoire, sauf pour les licencié(e)s des fédérations ayant passé un accord avec la FFTRI (Allemagne,

Angleterre, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suisse). Dans tous les cas, le certificat médical n'est pas nécessaire.
– Pour les mineurs une autorisation du responsable légal est demandée.

– Toute inscription INCOMPLETE ne sera pas prise en compte (inscription en ligne + règlement). Si nous recevons une inscription incomplète, elle ne sera pas enregistrée. Si toutefois il reste des places le jour de l'épreuve, votre inscription sera prise en compte sur présentation des éléments manquants.

Article 3 – Retrait des dossards

– Pour retirer votre dossard le jour de l'épreuve vous devrez obligatoirement vous munir des pièces suivantes :

- Licenciés FFtri : votre licence FFtri 2025 (avec photo) ou une pièce d'identité.
- Non-licencié(e)s FFtri ou licence loisir : un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du triathlon en compétition, s'il a été demandé dans le formulaire info santé (adulte) ou le questionnaire santé (mineur).

– Tout manquement à l'article 3 du règlement, obligera l'organisateur à refuser le départ, ceci pour des raisons d'assurance.

– ATTENTION : un seul dossard sera fourni par l'organisation, pensez à vous munir d'une ceinture porte dossard.

Article 4 – Sécurité

– Le Duathlon est une discipline qui demande un certain niveau d'entraînement et une bonne condition physique. Chaque concurrent qui participe à la compétition, le fait sous sa propre responsabilité (ou celle de ses parents pour les mineurs).

– Sur la partie vélo le concurrent s'engage à respecter le code de la route, le port du casque à coque rigide, jugulaire fermée, est obligatoire.

– L'organisation décline toute responsabilité quant aux dégradations des effets personnels qui pourraient se produire pendant la manifestation, ainsi qu'aux accidents dus au non-respect du code de la route, des consignes de sécurité des organisateurs, des signaleurs ou services de police. En cas de manquement à ces règles, en aucun cas l'athlète ou un accompagnateur ne pourra faire valoir de droits quelconques, vis-à-vis de l'organisateur.

– Il est interdit aux concurrents de recevoir quelque aide extérieure à l'organisation, sous peine de disqualification par les arbitres.

- La responsabilité des organisateurs est dégagée dès abandon, disqualification, arrêt sur décision médicale ou autre décision des organisateurs.
- Courses enfants : En cas d'abandon sur les parties vélo ou course à pied, l'enfant devra rester sur le parcours et le finir en marchant afin de permettre au bénévole fermant la course de s'assurer de la bonne arrivée tous les concurrents. En cas de sortie de l'enfant du parcours balisé, il ne pourra plus être considéré sous la responsabilité de l'organisation. En dehors des temps de course (avant le départ et après l'arrivée), les enfants restent sous l'entière responsabilité des adultes majeurs accompagnants. L'organisation considère que ces démarches ont été expliquées à chaque enfant par son responsable.

Article 5 – Parc à vélo

- Le parc à vélo sera ouvert et surveillé 1 heure avant le début des courses, et jusque 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent.
- L'accès au parc à vélo est interdit au public ou accompagnateurs. Seuls les concurrents munis d'un dossard auront accès au parc à vélo.
- L'accès au parc à vélo pour la récupération du matériel sera soumis à la restitution de la puce de chronométrage. En cas de perte ou non restitution de la puce, le concurrent devra s'acquitter d'un montant de 20€ pour rembourser le prestataire de chronométrage.
- L'organisation décline toute responsabilité quant aux vols ou dégradations des effets personnels entre concurrents qui pourraient se produire dans le parc à vélo.

Article 6 – Annulation

- En cas de force majeure (intempéries exceptionnelles ou interdiction administrative), l'organisation se réserve le droit de modifier les épreuves et leur déroulement (parcours, horaires...), ou d'annuler la manifestation. Dans ce dernier cas, les droits d'inscriptions seront remboursés dans la limite des frais déjà engagés par l'organisation dans la manifestation, et hors coûts prélevés par le site d'inscription en ligne.
- Tout désistement d'un concurrent doit être notifié par le biais d'un justificatif valable (certificat médical ou autre motif grave laissé à l'appréciation de l'organisation) pour donner lieu au remboursement de l'inscription (hors coûts prélevés par le site d'inscription en ligne). Toutefois, les concurrents qui se désisteront au cours des huit derniers jours précédant la course ne seront pas remboursés des frais d'inscription.

Article 7 – Récompenses

- Seuls les athlètes présents pourront venir retirer leurs récompenses :
- Duathlon XS : les 3 premiers au scratch, ainsi que les premiers benjamins, minimes et cadets, hommes et femmes distincts.
- Duathlon S : les 3 premiers au scratch, ainsi que les premiers cadets, juniors, seniors et masters, hommes et femmes distincts.
- Duathlon S D3 : les 3 premiers au scratch et les 3 premières équipes.
- Duathlons Jeunes : pas de récompense sur le podium pour les jeunes, tous seront récompensés par une médaille à l'arrivée.

Article 8 – Drafting

- Les parcours vélo se dérouleront sur route fermée à la circulation. Le drafting sera autorisé.
- A ce titre s'appliquent les règles pour les courses avec drafting (abri-aspiration) du point 6.5.4. de la réglementation sportive de la FFtri.
- Conformément à la réglementation (point 6.5.4.) : les prolongateurs vélo, type contre-la-montre ou ajouts aux guidons, sont interdits. Les roues à rayons doivent comporter 20 rayons minimum, à l'exception des roues homologuées par l'UCI. Les roues pleines (lenticulaires, paraculaires, etc...) sont interdites.

Article 9 – Développement durable

- Le Duathlon est une épreuve qui se déroule en milieu naturel, nous attirons l'attention des concurrents sur leur responsabilité à respecter l'environnement dans lequel ils vont évoluer.
- Conformément au label Triathlon Durable, des zones de propreté seront mises en place. Le concurrent s'engage à jeter ses déchets dans les zones prévues à cet effet, sous peine de se voir disqualifié.

Article 10

- Le simple fait de s'inscrire et participer à la course implique de connaître et d'accepter le présent règlement ainsi que celui de la FFtri.



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON
OCCITANIE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité



CARCASSONNE
PATRIMOINE MONDIAL



AUDE
Le département



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



carcassonne
AUDACE & SOLIDARITÉ **agglo**



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON
OCCITANIE



PEUGEOT

MAUREL AUDOISE
maurelauto.fr



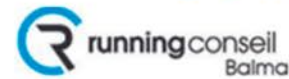
Trinquier
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



DECATHLON



DC



running conseil
Balma



Covaldem



TURCINSKI TP



Restaurant
Le Chaudron



La Boutique 100% PYRANNE



SEB AUTO



GRUPE
PV



VALORIDEC



LANGUEDOC
FERMETURES



M



M



A



RUNNING
FOOTING • ATHLÈ • TRAIL • MARATHON • TRIATHLON
CASTRES

CARCASSONNE



TRIATHLON CLUB
CARCASSONNE



AUDE
Le département